



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

magistrats du parquet

Question écrite n° 124789

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation des parquets. Les procureurs de la République ont attiré solennellement l'attention, jeudi 8 décembre, sur « la gravité de la situation des parquets » en termes de statut, de moyens et d'insécurité juridique. Dans cette résolution, les procureurs soulignent que les parquets ont besoin de plus de « moyens humains, matériels et financiers » et expriment leur angoisse de voir qu'un certain nombre de dossiers, parmi lesquels des affaires « susceptible d'avoir des conséquences importantes » ne seront pas traités tout de suite faute de moyens. Il lui demande si le Gouvernement est conscient des conditions dans lesquelles travaillent les procureurs et l'ensemble des personnels de l'appareil judiciaire et s'il compte remédier à cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124789

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice et libertés

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2011, page 13230

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)